

Conflit de travail au Canadien Pacifique

MAINTIEN DU SERVICE DE TRAINS SUR LES LIGNES CANDIAC, SAINT-JÉRÔME ET VAUDREUIL-HUDSON

Montréal, le 19 avril 2018 – Le Réseau de transport métropolitain (RTM) a été informé que le Canadien Pacifique (CP) assurera la continuité de service des trains de passagers, malgré le déclenchement potentiel d'une grève de deux des syndicats représentant les employés du CP, le samedi 21 avril, dès 00 h 01, et ce, pour une durée indéterminée. Ainsi, le service de trains des lignes Candiatic, Saint-Jérôme et Vaudreuil-Hudson sera maintenu.

Ce maintien de service est possible grâce à une décision du CP d'assurer, par lui-même, le service d'entretien des dispositifs de protection aux passages à niveau et de signalisation sur l'ensemble de son réseau afin d'offrir un service sécuritaire et efficace malgré l'arrêt de travail de ses employés. Le RTM salue la décision du CP de ne pas faire subir à ses usagers les répercussions des négociations en lien avec le conflit de travail et d'ainsi éviter une interruption complète du service pour une durée indéterminée.

Bien que le service de trains soit maintenu, le RTM désire informer ses usagers qu'advenant le cas où des problèmes de signalisation ou de défaillances de passages à niveau surviendraient sur les lignes Candiatic, Saint-Jérôme et Vaudreuil-Hudson, la durée des retards pourrait être légèrement plus longue pour le rétablissement du service.

Le RTM continue de suivre la situation de près en demeurant en communication avec le CP. Tout développement à propos de cette situation sera communiqué aux usagers au moyen d'avis à la clientèle et de communiqués sur son site Web (www.rtm.quebec) et d'informations sur les comptes Twitter des lignes Candiatic ([@rtm_CA](https://twitter.com/rtm_CA)), Saint-Jérôme ([@rtm_SJ](https://twitter.com/rtm_SJ)) et Vaudreuil-Hudson ([@rtm_VH](https://twitter.com/rtm_VH)).

Pour nous joindre :

Service à la clientèle : 514 287-TRAM (8726) ou 1 888 702-TRAM (8726) sans frais sur le territoire du RTM

À propos du RTM

Depuis le 1^{er} juin 2017, le RTM réunit l'expertise en transport collectif des trains de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et des organismes de transport par autobus des couronnes nord et sud (CIT et MRC). Le RTM est responsable d'exploiter les services de transport collectif réguliers par autobus et trains, incluant le transport adapté sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (82 municipalités), de la réserve indienne de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

Information aux médias :

Elaine Arsenault
Conseillère – Relations médias
Réseau de transport métropolitain
Tél. : 514 287-2464, poste 4057
medias@rtm.quebec

Caroline Julie Fortin
Conseillère – Relations médias et affaires publiques
Réseau de transport métropolitain
Tél. : 514 287-2464, poste 4057
medias@rtm.quebec
